

Des nouvelles de nos territoires !

NEWSLETTER N°1 - 14 novembre 2023

Gouvernement et collectivités territoriales, main dans la main au service des français !

L'ÉDITO

Depuis mon entrée en fonction, il y a maintenant un an et demi, j'ai fait de l'efficacité de nos politiques publiques, l'objectif de l'action que je conduis avec et pour les territoires. Trop souvent, le Gouvernement paraît éloigné de la vie quotidienne des Français. Tout au contraire, nous sommes là, avec vous, pour être à leur service. Les discussions autour de l'organisation des pouvoirs locaux se poursuivent, justement pour apporter plus d'efficacité.



**Dominique Faure, ministre déléguée
chargée des Collectivités territoriales
et de la Ruralité**

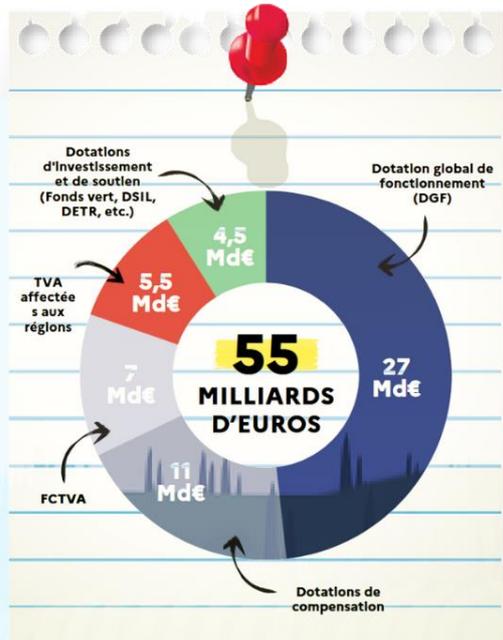
Mais mon expérience de maire me laisse penser que rapprocher le pouvoir national du pouvoir local et des citoyens permettra une meilleure appréhension des problèmes et des besoins de la population, et donc de lui apporter des réponses plus adéquates et plus rapides. Cela passe par davantage de proximité et par notre capacité à offrir un espace de dialogue et de décision. Cette lettre qui sera mensuelle, vous est adressée, amis maires et élus locaux, pour vous informer mais aussi pour vous écouter. Dans ce premier numéro, nous parlerons de budget pour l'année 2024, de déploiement du plan France Ruralités, de conditions d'exercice du mandat d'élu local et de partage de solutions ou de bonnes pratiques en vue d'une simplification et d'une amélioration de votre quotidien.

Pour avoir précédemment exercé vos fonctions, j'ai pleinement conscience des difficultés qui sont les vôtres et je m'engage à revenir vers vous régulièrement avec des propositions. De votre côté, n'hésitez pas à me faire part de vos besoins ou de vos idées !

Vous pouvez compter sur moi pour les porter et les mettre en œuvre.

Le budget 2024 illustre la mobilisation de l'État à vos côtés dans cette période de crise, d'inflation et de besoin d'investissements massifs.

55 MILLIARDS DE D'EUROS DE SOUTIEN DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS



Depuis 2017, le soutien financier de l'Etat aux collectivités territoriales de l'État ne baisse pas, il augmente même. C'était le cas en 2023, et ce sera de nouveau le cas en 2024 avec une hausse de la DGF qui certes ne couvrira pas l'inflation mais permettra à une très grande majorité de communes de voir leur DGF augmenter.

L'accompagnement de l'investissement n'a par ailleurs jamais été aussi fort: 12 milliards d'euros en 2024, dont 2,5 Md€ de fonds vert, et l'intégration des dépenses d'aménagement de terrains au FCTVA (cf la répartition ci-contre). Grâce à ces moyens, vous pourrez investir dans la rénovation thermique d'un bâtiment public ou d'une école, le réaménagement d'un centre-ville, la construction d'un stade, autant de projets concrets pour l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens.

Le PLF 2024, c'est aussi, en appui à l'exercice de vos missions, la revalorisation de la dotation élu local et de la dotation titres sécurisés (portée à 100M€).

Pour en savoir plus :

<https://www.ecologie.gouv.fr/10-milliards-deuros-planification-ecologique>



France Ruralités, premiers déploiements d'ici à la fin de l'année !

Lancé le 15 juin dernier par la Première ministre, après un travail étroit avec l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) et plus de 300 acteurs de la ruralité (associations, entreprises, élus locaux), le plan France Ruralités se déploie progressivement sur l'ensemble des territoires ruraux. Un premier bouquet de solutions est d'ores-et-déjà mis en œuvre, comme celle des Volontaires Territoriaux en Administration (VTA) ou l'aide à la création d'un commerce rural. N'attendez plus pour vous saisir de ces dispositifs auprès de votre sous-préfet chargé de la ruralité.

Le nouveau programme Villages d'avenir, petit-frère complémentaire d'Action Coeur de Ville et des Petites villes de demain, est en passe de se déployer partout en France dans les prochaines semaines. Nous informons ceux d'entre vous qui ont candidaté auprès des préfets que nous recrutons actuellement les chefs de projet : l'accompagnement concret des communes pourra débuter dès début janvier 2024. Vous pouvez nous faire remonter des profils intéressants si vous en connaissez.

Enfin, d'ici l'été prochain, le zonage France Ruralités Revitalisation (FRR) viendra prendre le relais des Zones de revitalisation rurale (ZRR) pour faciliter et rendre attractive l'installation des artisans, commerçants, médecins et autres acteurs économiques dans les campagnes. La dotation aménités rurales et biodiversité sera revalorisée de 40M€ à 100M€ pour vous aider dans la préservation et la valorisation de notre patrimoine naturel commun.

Tirant les enseignements du bilan de l'Agenda rural, l'objectif de France Ruralités est tout simplement de faciliter le quotidien des élus ruraux et d'améliorer les conditions de vie des habitants de nos campagnes dans les domaines de la mobilité, de la santé, du logement, de la préservation du patrimoine... C'est vous qui décidez, ce sont vos projets que nous accompagnons et autant que faire se peut conjointement avec le Département et la Région.

Pour en savoir plus :

<https://www.ecologie.gouv.fr/france-ruralites-plan-equite-territoriale>



LA CONVENTION NATIONALE
DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

7•11•2023

Une priorité claire pour le premier semestre 2024 : améliorer les conditions d'exercice du mandat d' élu local

CONVENTION NATIONALE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

Les conditions d'exercice des mandats locaux sont une préoccupation forte du Gouvernement, dans un contexte de recrudescence des violences faites aux élus et plus globalement de complexification de l'action publique. Permettre aux élus de proximité d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions possibles représente un véritable enjeu pour la vie de notre démocratie locale.

C'est dans ce contexte que nous avons lancé, le 7 novembre, en partenariat avec l'Association des Maires de France (AMF), la Convention nationale de la démocratie locale, une grande journée de travail à laquelle 350 élus locaux ont participé. Nous avons travaillé à des solutions et des propositions de mesures à prendre dans une temporalité progressive, que j'ai remises au Président de la République et à la Première ministre.

Chaque élu a ainsi pu faire part de ses idées et de ses préconisations pour améliorer les conditions d'exercice du mandat des maires à travers des ateliers de travail (création d'un statut de l' élu, simplification administrative, formation, retraite, etc.). Les premières réponses du Gouvernement seront apportées lors du congrès des maires de fin novembre 2023, le travail se poursuivra ensuite, en partenariat avec les associations nationales d'élus et les parlementaires engagés sur ces sujets.

Pour en savoir plus :

<https://www.banquedesterritoires.fr/profusion-didees-pour-reenchanter-les-mandats-locaux>

Solutions d'élus : une plateforme d'initiatives portées par et pour les élus

Recyclage de friches à Angoulême, lutte contre l'artificialisation des sols à Bourg-en-Bresse ou encore inclusion numérique à Saint-Denis... Chaque jour, les maires innovent pour adapter leur territoire aux transformations de la société.

La vocation de Solutions d'élus est de recueillir ces solutions que vous portez, pour inspirer d'autres élus dans le développement de leur territoire. Retrouvez déjà plus d'une centaine de solutions répertoriées partout en France !

<https://solutionsdelus.gouv.fr/>

Citation du mois



Faire éloge du local n'est pas un lamento en faveur d'une France villageoise fantasmée : c'est d'abord montrer la vitalité, trop souvent silencieuse, du pays dans sa diversité.

Jean Dumonteil, [L'éloge du local](#) (Editions de l'Aube, octobre 2023)

Le chiffre du mois

22 965

C'est le nombre de maires présents à Paris en 1900, à l'invitation du Président de la République, pour le plus grand banquet de l'Histoire de notre pays. Depuis, la tradition est perpétuée et chaque année, à l'initiative de l'Association des maires de France, les maires de France sont invités dans notre capitale pour se réunir, échanger les bonnes pratiques, fédérer leurs initiatives, faire corps. Cette année encore, j'aurai le plaisir de vous y retrouver du 20 au 23 novembre !

Pour me contacter, vous pouvez écrire à faure.dominique@collectivites-territoriales.gouv.fr
Je vous répondrai dans les meilleurs délais.

